



Patrick BAZIN

Directeur de la gestion patrimoniale,
Conservatoire du littoral

3.7 | La politique du Conservatoire du littoral : la gestion souple du trait de côte

Bonjour à tous. Je suis chargé de vous faire une petite introduction à la présentation qui sera faite, tout à l'heure, par mon collègue Éric, du programme Adapto, qui est mis en œuvre par le Conservatoire du littoral.

Je vais essayer de vous retracer le cheminement qui a amené le Conservatoire à concevoir et à mettre en œuvre ce programme. Cette histoire, j'espère, accompagnera vos rêveries postprandiales, sans vous amener jusqu'à la sieste. Mais je suis conscient que le moment est un petit peu délicat.

L'histoire commence pratiquement avec le Conservatoire lui-même, et la mise en place de son conseil scientifique. Dans les années 90, ce conseil scientifique sous la houlette de deux géographes éminents notamment Roland Paskoff et Fernand Verger, ont voulu nous expliquer que le littoral était un système mouvant, vivant, dynamique, et que donc, il fallait le penser comme quelque chose d'éventuellement évolutif, avant même qu'on se pose vraiment des questions au titre du changement climatique.

Et cette culture-là s'est diffusée au sein du Conservatoire, assez rapidement, même si, comme tout le monde, nous avons été relativement pris de vitesse et très surpris par les événements de 99, puis Xynthia en 2010.

De ce point de vue, Xynthia est véritablement un déclencheur, pour nous comme pour d'autres, qui nous a conduits à essayer de réfléchir à une stratégie d'action, d'adaptation au changement climatique; alors que jusqu'à présent nous étions dans la réflexion. Et, cette action, on s'est posé la question : quelle devrait-elle être ?

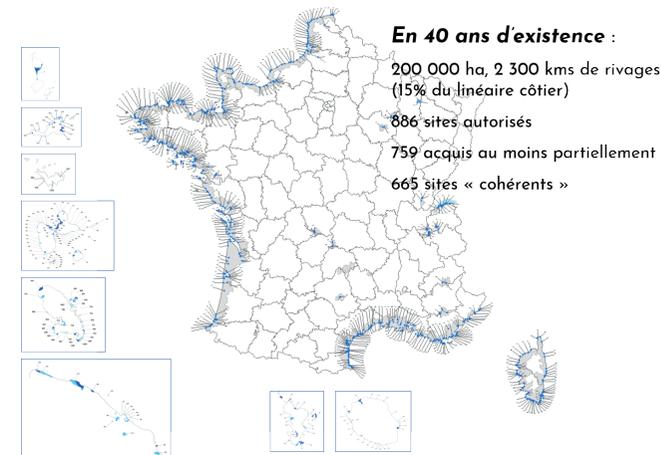
Il s'est agit, d'abord, de trouver notre bonne place, en tant qu'établissement public chargé d'une action foncière sur les littoraux. Nous avons finalement une position de propriétaire, pour laquelle nous avons pu établir que les phénomènes d'érosion et de submersion allaient toucher environ un cinquième du patrimoine du Conservatoire à l'échéance de 2050. Nous ne pouvions pas rester juste spectateurs : il fallait avoir une véritable action d'anticipation.

De ce point de vue, l'érosion touche plutôt les côtes sableuses ; la submersion plutôt les côtes basses. Mais on a déjà vu que tous ces phénomènes-là sont relativement imbriqués. Nous avons une conviction, c'est que les milieux naturels, dont ceux qui sont dans le domaine du Conservatoire, pouvaient jouer un rôle dans l'adaptation des territoires aux phénomènes, aux aléas marins, aux risques naturels marins.

C'est donc le principe de solutions fondées sur la nature, éventuellement, d'ailleurs, en combinaison avec d'autres techniques de génie civil qui sont plus traditionnellement utilisées pour cette question-là. Mais nous pensons vraiment que, justement, du fait de cette mobilité du trait de côte, il y a besoin d'injecter, finalement, les milieux naturels dans la compréhension de ces systèmes territoriaux.

Force est de constater que lorsque Xynthia est intervenue sur les côtes atlantiques, il n'y avait pas de système de prise en compte des aléas marins sur la côte atlantique,

Le domaine du conservatoire du littoral



Diapo 01 > Le domaine du Conservatoire du littoral

ou sur la côte française en général. On a vu l'exemple des Pays-Bas, c'est un sujet sur lequel il n'y avait aucune mémoire des événements antérieurs ; il n'y avait aucun système vraiment efficace d'alerte et de comportement en cas de crise, et surtout, aucun système d'aménagement des territoires, même au niveau de la gestion des risques. C'est-à-dire que les digues n'étaient pas entretenues, elles n'étaient pas même identifiées. On ne savait pas à qui elles appartenaient ; il y avait des lacunes considérables dans la façon de considérer le risque marin.

Tout cela s'est beaucoup accéléré à partir de 2010. La stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte a essayé de développer une stratégie à haut niveau de l'érosion: le développement des PAPI, des Plans d'Aménagement pour la Prévention des Inondations.

La place du Conservatoire, là-dedans, elle est double, finalement. D'abord, nous sommes propriétaires d'espaces naturels, donc nous pensons qu'ils peuvent avoir un rôle positif dans ces démarches, dans ces politiques-là. Et d'autre part, nous sommes un acteur de ces territoires soumis à ces aléas : c'est-à-dire que nous n'allons pas adopter une position purement de propriétaires. Nous allons essayer d'avoir une position de participant à l'élaboration du projet de territoire, tout en restant à notre place, qui n'est pas la place de responsable de gestion des risques naturels, par exemple.

Dans la stratégie d'action du Conservatoire, nous avons admis notamment que le Conservatoire pourrait être un acteur foncier au service des projets de territoire, en acquérant, par exemple, des terrains qui sont destinés à être soumis à submersion ou à érosion, de façon à, finalement, offrir des zones de compensation, ou des zones tampons aux phénomènes naturels.

S'impliquer dans les projets de territoire, comme je le disais, et, finalement proposer des expérimentations. Et Adapto relève de ce principe-là, d'essayer de proposer des expérimentations, grâce à l'espace foncier proposé par les espaces protégés du Conservatoire.

Lorsque nous avons développé ces idées en 2013, le conseil d'administration de notre établissement nous a dit: « il faut expérimenter, on a suffisamment réfléchi : maintenant, mettons en place des vraies opérations concrètes sur le terrain ». Et c'est là qu'on commence à se rendre compte que l'histoire n'est pas simple, parce que nous avons une histoire, nous avons des cadres juridiques qui font que les solutions qui consistent à avoir une gestion souple du trait de côte, à ne pas forcément défendre en front de mer est quelque chose qui n'est pas naturel : ça suppose de surmonter beaucoup d'obstacles juridiques.

Le fait même de pouvoir relocaliser des activités est une difficulté dans le droit français, parce que même le droit de protection de l'environnement est un droit qui fige relativement les zonages, et ça, c'est une vraie difficulté.

Et il y a également des problèmes fonciers, évidemment, et puis des problèmes

d'ordre purement culturel et psychologique. Nous avons lutté contre la mer pendant des siècles, et il n'est pas facile de se dire aujourd'hui qu'on va pouvoir éventuellement reculer. Et c'est quand même un élément fondamental dans la démarche.

Ce qui nous amène à essayer de procéder avec une certaine prudence, et surtout par étapes. C'est-à-dire : essayer de ne pas tout proposer en même temps, mais d'avoir une démarche d'accompagnement qui puisse s'adresser autant aux responsables qui sont en charge des collectivités ou des services divers, mais aussi des populations riveraines, qui sont les premières, impactées, et qui sont assez rarement consultées sur les projets d'aménagement du territoire, en général.

Or, sur ce type de projets, il nous paraît absolument essentiel de toucher également les populations riveraines. Et ce qu'on imagine, c'est qu'on puisse procéder en plusieurs temps, un petit peu de la même façon que le cheminement intellectuel qui s'est fait au sein de nos instances, notre conseil scientifique, notre conseil d'administration et nous-mêmes,

Le premier temps, c'est de prendre conscience du caractère mobile du trait de côte. Et pour ça, il faut se référer à l'histoire.

Le deuxième temps, c'est de raisonner à l'échelle des unités littorales pertinentes, c'est-à-dire les cellules sédimentaires, un marais, un bassin de vie éventuellement. Et de ce point de vue là, les choses s'organisent plutôt dans le bon sens, puisqu'on a une directive européenne qui nous a demandé d'identifier des territoires qui seraient plus particulièrement exposés aux inondations ; la logique des PAPI. Nous avons finalement un cadre institutionnel qui commence à se structurer plutôt dans le bon sens, de ce côté-là.

Dans ce deuxième temps, il y a le fait également « d'injecter » de la donnée scientifique, de la connaissance, et de la partager, la rendre disponible pour tous. Parce que ce sont des sujets complexes. L'événement d'hier soir nous a montré que c'était possible et vraiment salubre.

Et puis, le troisième temps, une fois que les deux premiers temps sont assimilés : il faut laisser le temps d'infuser, d'assimiler, et alors seulement on peut commencer à parler d'élaboration de scénarios, de prospectives qui permettent de discuter avec l'ensemble des parties prenantes, afin que les projets n'apparaissent pas comme de la technocratie importée.

Vous allez voir, avec Adapto, comment nous pensons pouvoir procéder. Et, puisqu'il faut du temps, justement, mais qu'il faut également être concret, qu'il faut être opérationnel, nous pensons que ce temps, cette méthode et cette crédibilité, doivent s'exprimer à la fois à travers les signaux d'alerte qu'on a ; mais aussi à travers des choses positives.

Il faut qu'on amène quand même des bonnes nouvelles, des connaissances et des solutions réalistes.

Le réalisme, contrairement à ce qu'on pourrait penser, n'est pas une notion absolue, c'est une notion relative, selon le point de vue où on se place. Et, finalement, ce que nous avons à faire, c'est préparer les conditions qui permettront à ces solutions de gestion souple d'apparaître raisonnables et réalistes au plus grand nombre. Ça paraît presque un truisme, mais finalement c'est peut-être la pierre angulaire de toute action sur ce sujet-là. C'est véritablement rendre le réalisme palpable de la même façon par l'ensemble des interlocuteurs sur les terrains considérés.

Je vous remercie, et si vous avez des questions, bien sûr, on pourra y répondre.